

Paroisse Sainte-Jeanne-Delanoue Saumur



Offrande à l'occasion d'une sépulture

Vous préparez la sépulture d'un proche avec l'aide d'un prêtre ou d'un laïc bénévole et toute la paroisse Sainte-Jeanne-Delanoue s'associe à votre peine et à votre espérance.

La célébration occasionne pour la paroisse un certain nombre de frais qui viennent s'ajouter à l'ensemble des dépenses auxquelles elle doit faire face. Or, une paroisse ne vit que grâce à la générosité des fidèles car elle ne reçoit aucune aide ou subvention de qui que ce soit.

Le budget de la paroisse n'est constitué que par les dons et les quêtes, c'est pourquoi, à l'occasion de ce service, il vous est demandé une offrande appelée Casuel. Le montant, pour une sépulture, est entre **250** et **350 €** (barème fixé par le diocèse et donné à titre indicatif).

Il ne s'agit pas du paiement d'une prestation mais d'une participation à la vie matérielle de notre communauté.



Vous pouvez remettre votre offrande (en espèces ou par chèque à l'ordre de « Paroisse Ste-Jeanne-Delanoue ») à l'occasion d'une des rencontres de préparation.